

Nos Réf. : JMD/NG – 2026-2Bis

Affaire suivie par : Nathalie Gay – Gestionnaire

Objet : Conseil d'Administration du CIAS
Salle du Conseil Municipal – Mairie de Villemur-sur-Tarn

Villemur sur Tarn, le 01 avril 2026

Madame, Monsieur,

Suite aux observations formulées par la préfecture, il a été relevé que les délais légaux entre le vote du débat d'orientation budgétaire et le vote du budget primitif n'avaient pas été respectés.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, il est nécessaire de procéder à un nouveau vote du budget primitif 2026 dans le respect des délais requis.

En conséquence, le Conseil d'administration du CIAS est reconvoqué et se réunira le :

MERCREDI 08 AVRIL 2026 A 18 H 00

AU POLE SOCIAL – 2 AVENUE SAINT EXUPERY 31340 VILLEMUR-SUR-TARN

L'ordre du jour portera sur :

- Le vote du budget primitif 2026.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre présence.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Affiché le
01 AVR. 2026

LE PRESIDENT
Jean Marc DUMOULIN

